

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	<b>23.04.2024</b>
Thema	<b>Aussenpolitik</b>
Schlagworte	<b>Keine Einschränkung</b>
Akteure	<b>Genf</b>
Prozesstypen	<b>Keine Einschränkung</b>
Datum	<b>01.01.1965 - 01.01.2022</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Ammann, Amando  
Barras, François  
Bovey, Audrey  
Burgos, Elie  
Clivaz, Romain  
Eperon, Lionel  
Hulliger, Caroline  
Käppeli, Anita  
Lachat, Alexandre  
Mach, André  
Pasquier, Emilia  
Schnyder, Sébastien  
Unbekannt, Autor

## Bevorzugte Zitierweise

Ammann, Amando; Barras, François; Bovey, Audrey; Burgos, Elie; Clivaz, Romain; Eperon, Lionel; Hulliger, Caroline; Käppeli, Anita; Lachat, Alexandre; Mach, André; Pasquier, Emilia; Schnyder, Sébastien; Unbekannt, Autor 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Aussenpolitik, Genf, 1986 – 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 23.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Aussenpolitik</b>	1
Beziehungen zu internationalen Organisationen	1
Zwischenstaatliche Beziehungen	7
Gute Dienste	8

## Abkürzungsverzeichnis

<b>SPK-SR</b>	Staatspolitische Kommission des Ständerats
<b>UNO</b>	Organisation der Vereinten Nationen
<b>EFTA</b>	Europäische Freihandelsassoziation
<b>WTO</b>	Welthandelsorganisation
<b>APK-SR</b>	Aussenpolitische Kommission des Ständerates
<b>EFK</b>	Eidgenössische Finanzkontrolle
<b>NGO</b>	Nichtregierungsorganisation
<b>IWF</b>	Internationaler Währungsfonds
<b>WHO</b>	World Health Organization
<b>EWR</b>	Europäischer Wirtschaftsraum
<b>EDA</b>	Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten
<b>CERN</b>	Europäische Organisation für Kernforschung
<b>KSZE</b>	Konferenz über Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa
<b>EG</b>	Europäische Gemeinschaft
<b>ILO</b>	Internationale Arbeitsorganisation
<b>GATT</b>	General Agreement on Tariffs and Trade
<b>IKRK</b>	Internationales Komitee vom Roten Kreuz
<b>FIPOI</b>	Immobilienstiftung für internationale Organisationen
<b>WMO</b>	World Meteorological Organization / Weltorganisation für Meteorologie
<b>DCAF</b>	Genfer Zentrum für die demokratische Kontrolle der Streitkräfte

---

<b>CIP-CE</b>	Commission des institutions politiques du Conseil des États
<b>ONU</b>	Organisation des Nations unies
<b>AELE</b>	Association européenne de libre-échange
<b>OMC</b>	Organisation mondiale du commerce
<b>CPE-CE</b>	Commission de politique extérieure du Conseil des Etats
<b>CDF</b>	Contrôle fédéral des finances
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>FMI</b>	Fonds monétaire International
<b>OMS</b>	Organisation mondiale de la Santé
<b>EEE</b>	l'Espace économique européen
<b>DFAE</b>	Département fédéral des affaires étrangères
<b>CERN</b>	Organisation européenne pour la Recherche nucléaire
<b>CSCE</b>	Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe
<b>CE</b>	Communauté européenne
<b>OIT</b>	Organisation internationale du travail
<b>GATT</b>	General Agreement on Tariffs and Trade
<b>CICR</b>	Comité international de la Croix-Rouge
<b>FIPOI</b>	Fondation des immeubles pour les organisations internationales
<b>OMM</b>	Organisation météorologique mondiale
<b>CDFA</b>	Centre pour le contrôle démocratique des forces armées

# Allgemeine Chronik

## Aussenpolitik

### Beziehungen zu internationalen Organisationen

BUNDESRATSGESCHÄFT  
DATUM: 17.03.1986  
ALEXANDRE LACHAT

**MIGRIERT** Cette **crise de confiance entre le peuple et l'autorité politique** n'a pourtant pas été reconnue comme telle par le Conseil fédéral au soir de la votation. Considérant que le verdict du souverain ne constituait pas un désaveu personnel, P. Aubert a déclaré que **le refus du peuple suisse d'entrer à l'ONU n'empêcherait pas le gouvernement fédéral de poursuivre sa politique d'ouverture sur le monde, les fondements de notre politique étrangère n'ayant pas été mis en cause**. Simplement, a précisé le chef du DFAE, le peuple suisse a-t-il estimé que les objectifs déterminés par notre neutralité, notre solidarité, notre universalité et notre disponibilité pourraient mieux être atteints en restant à l'écart de l'ONU qu'en y adhérant. Un avis généralement partagé par les partis politiques. Si le PRD et l'UDC ont affirmé que la Suisse devrait à l'avenir offrir ses bons offices dans une mesure accrue, le PDC a montré son inquiétude quant à pouvoir expliquer ce résultat à l'étranger. Pour les démocrates-chrétiens, ce vote a également apporté la preuve que la politique extérieure est intimement liée à la politique intérieure. Le PSS s'est quant à lui indigné de la netteté de ce refus, estimant que la Suisse avait manqué là une belle occasion de témoigner sa solidarité à l'unique parlement mondial. Les socialistes ont également exprimé leurs craintes de voir ce vote engendrer des conséquences graves pour le commerce extérieur de la Suisse. Le «Comité d'opposition à l'entrée de la Suisse à l'ONU» a pour sa part estimé que ce résultat constituait une mise en garde pour les autorités fédérales contre des engagements sans cesse croissants. Il a en outre critiqué l'attitude du Conseil fédéral, coupable, selon lui, de s'être trop engagé en faveur de l'adhésion. A l'étranger, les réactions se sont parfois faites virulentes. Si les ambassades et gouvernements étrangers ont fait preuve d'une prudente réserve, la presse, d'Europe occidentale principalement, ne s'est pas faite faute de critiquer ouvertement ce refus. Le Conseil fédéral a immédiatement chargé nos ambassadeurs dans le monde entier d'expliquer à l'étranger les raisons de celui-ci et le fait que rien ne changerait véritablement dans la politique extérieure de la Suisse. Certaines craintes se sont faites jour au siège européen des Nations Unies à Genève quant à savoir si la cité lémanique se verrait à l'avenir pénalisée dans sa vocation internationale.<sup>1</sup>

VERORDNUNG / EINFACHER  
BUNDESBESCHLUSS  
DATUM: 18.06.1992  
ANDRÉ MACH

Afin d'atténuer les difficultés financières du CICR, le parlement a accordé, non sans réticences de la part de certains députés bourgeois, une **subvention de 2,2 millions de francs** en faveur du **musée international de la Croix-rouge et du Croissant-rouge à Genève** pour les années 1992 et 1993. Ce geste de la Confédération devrait être complété par une aide financière du canton de Genève.<sup>2</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 29.09.1992  
ANDRÉ MACH

Dans le cadre de la mission de l'ONU pour le maintien du **cessez-le-feu en ex-Yougoslavie**, plusieurs **officiers helvétiques** ont été dépêchés sur le terrain en même temps que d'autres observateurs internationaux. Cependant, le Conseil fédéral qui avait annoncé, suite à une demande de l'ONU, son intention d'envoyer une trentaine de policiers helvétiques a finalement renoncé à cette contribution en raison de leur manque de formation pour ce type d'activités et du nombre insuffisant de volontaires. Au total, les moyens mis à disposition par la Confédération pour l'aide sur place se sont montés à 45 millions de francs. Le Conseil fédéral a également contribué financièrement à l'installation du secrétariat de la conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie qui s'est partiellement tenue à Genève.<sup>3</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 15.10.1992  
ANDRÉ MACH

Le Conseil fédéral a soutenu **la candidature de Genève pour devenir le siège du secrétariat de la Conférence sur le désarmement chimique**; cependant, le comité de la Conférence a exprimé sa préférence pour les villes de Vienne et de La Haye. A la suite de cet échec et en raison de la restructuration interne des Nations Unies, plusieurs observateurs se sont interrogés sur l'avenir du statut de ville internationale de Genève. La fin de la guerre froide, qui a diminué l'attrait du territoire helvétique pour l'implantation des organisations internationales, et les conditions financières offertes par Genève font craindre le départ de certaines institutions spécialisées vers d'autres villes européennes.<sup>4</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**

DATUM: 14.12.1992  
ANDRÉ MACH

A l'occasion de la réunion des ministres des pays de l'**AELE**, les représentants helvétiques ont annoncé que **la Suisse renonçait à la présidence de cette association**, qu'elle devait normalement assumer à partir du 1er janvier 1993, afin de faciliter la mise en place de l'EEE. Les autres pays de l'AELE ont fait connaître leur volonté de mettre en vigueur le plus rapidement possible le traité EEE et ont invité la Suisse à participer en tant qu'observateur aux travaux relatifs à la concrétisation de l'EEE. Aucune modification substantielle de l'accord ne devrait intervenir, même si la contribution de la Suisse au fonds de cohésion de la CE devrait faire l'objet d'une nouvelle négociation entre les pays de l'AELE et la CE. Par ailleurs, les sièges de l'Autorité de surveillance et de la Cour de justice de l'AELE, prévus à Genève, devraient être transférés à Bruxelles.

Lors du sommet d'Edimbourg, les Etats de la CE se sont prononcés en faveur d'un élargissement rapide de la Communauté; les négociations en vue de l'adhésion des trois pays de l'AELE autres que la Suisse ayant déjà fait acte de candidature, ont commencé dès le début de l'année 1993; leur adhésion devrait intervenir en 1995. La CE a clairement indiqué aux pays de l'AELE qu'ils devraient accepter l'intégralité du traité de Maastricht et de l'acquis communautaire. Ils pourront cependant bénéficier de périodes transitoires. D'autre part, le Conseil des ministres, tout en demandant à la Suisse de clarifier sa position au sujet de sa candidature, a invité la Commission européenne à prendre en considération la position du Conseil fédéral sur le résultat du 6 décembre lors de l'élaboration de son avis sur la candidature suisse.<sup>5</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**

DATUM: 16.12.1992  
ANDRÉ MACH

Lors de la réunion de Stockholm, les membres de la **CSCE** ont décidé la création d'un **secrétariat général afin de renforcer l'efficacité de l'organisation**; d'autre part, ils ont prévu de coordonner leurs actions avec l'ONU dans le domaine des droits de l'homme et de la sécurité. A cette occasion, le siège de la Cour de conciliation et d'arbitrage des conflits au sein de l'organisation a été attribué à la ville de Genève.<sup>6</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**

DATUM: 24.04.1993  
AUTOR UNBEKANNT

Dans un **rapport sur la décentralisation du système des Nations Unies**, le corps commun d'inspection de l'ONU a préconisé une refonte des structures et des méthodes d'exécution des programmes des organisations des Nations Unies. Ce texte relève notamment la perte d'attractivité des pays neutres pour les organisations internationales depuis la fin de la guerre froide; il est également indiqué que le coût moyen d'un fonctionnaire international est le plus élevé du monde à Genève. Ces conclusions ont éveillé quelques craintes chez les autorités genevoises sur l'avenir du statut de ville internationale de Genève. L'année dernière déjà, la candidature de Genève pour le siège de l'autorité de contrôle de la Convention sur les armes chimiques et du secrétariat chargé du suivi de Rio n'avait pas été retenue. Les milieux diplomatiques genevois ont toutefois souligné que tant que ce rapport n'était pas approuvé par le secrétaire général de l'ONU, il était improbable que des mesures soient prises pour restructurer le système des Nations Unies.<sup>7</sup>

**INTERPELLATION / ANFRAGE**

DATUM: 01.06.1993  
AUTOR UNBEKANNT

Répondant à une interpellation Coutau (pl, GE) sur **la présence des organisations internationales à Genève** et sur la position du Conseil fédéral sur cette question, le chef du DFAE a souligné la volonté du Conseil fédéral de favoriser la présence de Genève dans l'arène politique internationale. Il a également indiqué que, face à la concurrence de plus en plus forte d'autres villes offrant des conditions d'accueil plus favorables, un effort financier devrait être consenti par la Confédération, le canton et la ville.<sup>8</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**

DATUM: 15.06.1993  
AUTOR UNBEKANNT

La publication d'un autre **rapport sur les implications financières de la deuxième phase de réforme des structures des Nations Unies** est venue quelque peu apaiser les craintes de Genève. Ce texte, adopté par l'assemblée générale de l'ONU, allait plutôt dans le sens d'un renforcement des activités des agences spécialisées de l'ONU installées à Genève.<sup>9</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 02.09.1993  
AUTOR UNBEKANNT

A l'initiative du **CICR** et de la Suisse, une **Conférence internationale pour la protection des victimes de guerre a été organisée à Genève**. Face aux violations de plus en plus fréquentes du droit humanitaire lors de récents conflits, les initiateurs avaient pour objectif de rappeler l'existence du droit international humanitaire ratifié par plus de 180 Etats et de sensibiliser les autorités politiques sur son application. Dans une déclaration finale, les participants à la conférence, originaires de près de 160 Etats, ont réaffirmé leur volonté de veiller au respect de ce droit lors de conflits armés et de se conformer aux obligations qui incombent aux Etats.  
(c.f. aussi: aide financière au Musée international de la Croix rouge pour les années 1994 à 1997) <sup>10</sup>

**VERORDNUNG / EINFACHER  
BUNDESBESCHLUSS**  
DATUM: 06.12.1993  
AUTOR UNBEKANNT

Après plusieurs années de négociation, les Etats membres de la **CSCE** ont réussi à se mettre d'accord quant à la mise sur pied d'un **mécanisme de règlement pacifique des différends**. Celui-ci est codifié dans une Convention relative à la conciliation et l'arbitrage au sein de la CSCE qui a été adoptée par le Conseil de la CSCE à la fin de l'année 1992. Le Conseil fédéral a soumis aux Chambres un projet d'arrêté approuvant cette convention; cette dernière institue une procédure de conciliation à laquelle aucun Etat signataire ne peut se soustraire en cas de litige ou de conflit avec un Etat tiers, ainsi qu'une procédure d'arbitrage qui restera facultative. La gestion de ces procédures sera du ressort d'une Cour de conciliation et d'arbitrage dont le siège sera situé à Genève. En outre, le Conseil fédéral a présenté au parlement deux projets d'arrêtés afin de ratifier les traités bilatéraux de conciliation et d'arbitrage avec la Pologne et la Hongrie. Les deux Chambres ont approuvé à l'unanimité ces trois textes. <sup>11</sup>

**BUNDESRATSGESCHÄFT**  
DATUM: 15.12.1993  
AUTOR UNBEKANNT

A ce propos, les Chambres fédérales ont approuvé à l'unanimité le financement de **nouveaux prêts** pour un montant total de 40,5 millions de francs à la **Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI)**, située à Genève. Cet argent est notamment destiné à la construction d'un nouveau bâtiment administratif de l'organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN). Par ailleurs, le Conseil fédéral a proposé un crédit de 80 millions de francs pour la transformation du Palais Wilson en une «Maison de l'environnement» regroupant divers organismes internationaux. <sup>12</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 17.02.1994  
LIONEL EPERON

Face aux différentes incertitudes quant au devenir de la Genève internationale, la Fondation "**Un avenir pour Genève**" a été officiellement créée au mois de février. Sous la présidence de l'ancien directeur général du GATT Arthur Dunkel et de la vice-présidence de René Felber et Dominique Föllmi, cette institution de droit privé et de caractère apolitique a pour but de promouvoir la ville dans sa dimension internationale. <sup>13</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 25.11.1994  
LIONEL EPERON

Les autorités fédérales, genevoises et onusiennes ont présenté le programme des manifestations commémoratives qui célébreront l'année prochaine à Genève le **50<sup>e</sup> anniversaire de l'ONU**. Les hôtes du siège européen des Nations Unies consacreront en tout 6,8 millions de francs à l'organisation de cette fête. <sup>14</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 08.12.1994  
LIONEL EPERON

Dans la course à l'obtention du **siège international** de la nouvelle Organisation mondiale du commerce (**OMC**), Genève s'est vu vivement concurrencée par la candidature de dernière minute de Bonn. Suite à l'annonce de cette candidature, le Conseil fédéral et le Conseil d'Etat genevois ont présenté aux missions diplomatiques accréditées auprès du GATT un complément à l'offre suisse lui permettant de se hisser au niveau de celle de l'Allemagne. Outre le don à la future OMC du Centre William Rappard (CWR), la proposition de construire une Maison universelle pour abriter les missions diplomatiques de pays en développement ainsi que l'élargissement substantiel des privilèges et immunités diplomatiques, les autorités fédérales et genevoises se sont proposées de mettre gratuitement à disposition un centre de conférence de 725 places et de construire un parking gratuit de 400 places à proximité du CWR. Les différents investissements consentis par la Suisse ont été évalués à environ 100 millions de francs. Le Comité préparatoire de la future OMC s'est finalement prononcé en faveur de la ville de Genève, la présence de nombreuses organisations des Nations Unies sur son territoire ayant constitué un atout majeur. Un accord de siège définitif entre

l'Organisation mondiale du commerce et la Suisse n'a cependant pu être conclu avant la fin de l'année.<sup>15</sup>

**VERORDNUNG / EINFACHER  
BUNDESBESCHLUSS**  
DATUM: 14.12.1994  
LIONEL EPERON

Sur l'ensemble de l'année, les Chambres fédérales ont octroyé à la Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI) des **crédits d'engagement** pour un total de CHF 256.9 millions. De ce montant, CHF 75 millions sont destinés à l'aménagement du Palais Wilson en «Maison de l'environnement» (93.085), alors que CHF 165 millions serviront à l'achat et au transfert du bâtiment du «Geneva Executive Center» (GEC) à la FIPOI (94.053). Durant la session parlementaire d'hiver, le Conseil national a, par ailleurs, approuvé le financement d'un prêt de CHF 74.5 millions à la FIPOI en vue de la construction d'un nouveau bâtiment administratif pour l'Organisation météorologique mondiale (OMM) (93.021), ainsi que le financement d'un don de CHF 31.2 millions pour la construction d'une nouvelle salle de conférences en faveur de l'OMC (94.082).<sup>16</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 15.01.2000  
FRANÇOIS BARRAS

Aux journalistes, Joseph Deiss a déploré le peu de promotion de la Suisse dans les médias internationaux. Pour y remédier, le premier responsable de la diplomatie helvétique a proposé d'**accentuer le rôle de plate-forme diplomatique de Genève**, notamment par des contacts plus suivis et mieux organisés envers les journalistes étrangers qui gravitent autour de l'ONU. Une étude était en cours afin de parvenir à terme à la création d'un véritable service de presse à la Mission suisse.<sup>17</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 21.01.2000  
FRANÇOIS BARRAS

Une **étude de l'Office cantonale de la statistique** a montré que la Cité de Calvin a subi un important essor de sa population de fonctionnaires internationaux. Les 16 organisations internationales gouvernementales (OG) installées sur le sol genevois occupent 21'715 personnes, soit 6,2% de plus que 1999. En vingt ans, l'augmentation du personnel des OG a été de 50%. Plus de quatre employés sur dix résident dans le canton, où trois milliards de francs sont annuellement dépensés par les OG. De leur côté, les Organisations non gouvernementales emploient 2852 personnes à Genève.<sup>18</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 26.06.2000  
FRANÇOIS BARRAS

Les émeutes de Seattle (USA) qui accompagnèrent le sommet de l'OMC en 1999 ont créé une dynamique de contestation organisée qui s'est vérifiée à Genève par la mise sur pied d'un **sommet alternatif à l'OMC** réunissant de nombreuses organisations anti-mondialisation. Revendiquant une répartition équitable des richesses et une redéfinition des buts des grandes organisations internationales telles que l'OMC, le FMI ou la Banque mondiale, les délégués venus des cinq continents ont siégé quatre jours à Genève. La rencontre s'est achevée par une manifestation dans le calme qui a réuni entre 4000 et 6000 personnes, au nombre desquelles plusieurs représentants de la gauche et de l'extrême gauche française (CGT, Ligue communiste révolutionnaire d'Alain Krivine, association Attac).<sup>19</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 08.12.2000  
FRANÇOIS BARRAS

Au chapitre des nouveautés, trois événements sont à souligner. Tout d'abord, le **Centre pour le contrôle démocratique des forces armées**, sous l'impulsion des Départements fédéraux des affaires étrangères et de la défense, a été inauguré à Genève. De plus, la **Banque mondiale** a annoncé son attention d'ouvrir un office dans la cité de Calvin, qui rejoint ainsi Bruxelles, Londres, Francfort, Rome et Paris (siège de l'organisation) au rang des villes choisies par la Banque mondiale. Enfin, la ville a officiellement déposé sa candidature pour accueillir la future **Organisation des armes biologiques**, organisme destiné à vérifier la bonne application de la Convention signée en 1972 par 132 Etats interdisant ces armes. 100 à 250 fonctionnaires pourraient constituer le Secrétariat permanent de cette organisme international.<sup>20</sup>

**BERICHT**  
DATUM: 28.03.2001  
FRANÇOIS BARRAS

Dans son rapport désormais annuel sur les activités des organisations internationales en Suisse, le Conseil fédéral a mis en perspective les avantages économiques pour Genève: 2,8 milliards de francs annuels seraient échangés dans le canton grâce à la présence des OI sur son sol. Mais il a aussi relevé que la Cité de Calvin allait atteindre certaines limites au niveau de ses infrastructures. De plus, la concurrence d'autres villes de renom – Montréal, Stockholm, Bonn et Vienne dans le cas de la future Agence mondiale anti-dopage – rendent la course aux OI plus compliquée. De ce point de vue, le texte recommande à Genève d'adapter ses conditions d'accueil et de cibler ses choix dans les candidatures. La Confédération aimerait à terme que le rayonnement international de Genève profite à l'ensemble de la Suisse, tant pour l'accueil de conférences que pour l'installation d'OI. Dans un premier temps, la coopération avec Vaud apparaît essentielle: sur les 40'000 employés d'organisations internationales et leur famille installés sur les bords du Léman, 10% habitent dans le canton de Vaud. Au vu de ces chiffres, **les autorités vaudoises ont annoncé l'octroi d'une subvention d'un million de francs – 200'000 francs annuels – au centre d'accueil Genève internationale**, afin d'aider à l'encadrement des fonctionnaires internationaux qui arrivent en Suisse.<sup>21</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 18.06.2001  
FRANÇOIS BARRAS

Entre temps, **Genève a décroché l'organisation de la première phase de la conférence sur la société de l'information**, prévue en 2003. Après une année de réflexion, l'Union internationale des télécommunications (UIT) a préféré Genève à sa rivale Tunis, qui abritera la suite de la Conférence deux ans plus tard. La conférence genevoise se proposera de mettre internet au service de tous, de garantir la diversité culturelle et de donner un visage humain et social aux nouvelles technologies. En abritant déjà l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, l'OMS, l'OIT, le Haut-commissariat aux droits de l'homme, l'OMC, la Cité de Calvin réunissait plusieurs atouts pour accueillir une telle conférence. Dans son élan, Genève s'est porté candidat pour abriter le siège de la nouvelle organisation qui va naître de la fusion des deux plus grandes associations mondiales des villes, la Fédération mondiale des cités urbaines (FMCU) et l'International union of local authorities (IULA), englobant près de 90% des villes du globe. Barcelone, la Haye, Lille et Varsovie ont aussi annoncé leurs candidatures.<sup>22</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 31.12.2002  
ROMAIN CLIVAZ

En février, les maires de **Genève et de Divonne-les-Bains** (France) ont lancé officiellement leur candidature conjointe pour l'obtention du siège de l'organisation issue de la fusion de la Fédération mondiale des cités unies (FMCU) et de l'International Union of local authorities (IULA). Bien qu'arrivée en finale, la candidature transfrontalière a dû s'incliner devant **Barcelone**. Des arguments liés à la tradition de l'engagement international de Barcelone, au coût de la vie et à la pénurie de logements régnaient à Genève auraient fait la différence.<sup>23</sup>

**VERWALTUNGSAKT**  
DATUM: 29.12.2007  
ELIE BURGOS

Suite à l'adoption par l'OMC du **projet d'agrandissement de son siège à Genève**, le Conseil fédéral a fixé un plafond de 130 millions de francs pour les travaux. Cette décision sera toutefois soumise à l'approbation des chambres.<sup>24</sup>

**BUNDESRATSGESCHÄFT**  
DATUM: 18.09.2008  
ELIE BURGOS

En mai, le Conseil fédéral a approuvé et transmis au parlement un nouveau message relatif à l'octroi à la Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI) d'une contribution à fonds perdus destinée au financement de la **rénovation du siège de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Genève**. Le financement des travaux par la Confédération se fera au moyen d'un prêt de 60 millions de francs à l'OMC, remboursable sur 50 ans sans intérêt, ainsi que par une contribution à fonds perdu de 70 millions de francs. Cet objet 08.050 remplaçait l'objet 05.077, en raison du réexamen de la stratégie immobilière de l'OMC entrepris en 2006 par son nouveau directeur général Pascal Lamy. Au lieu de l'extension délocalisée prévue dans le dernier objet, ce dernier a en effet demandé que toute l'OMC soit regroupée sur un site unique. Au **Conseil national**, sur recommandation de la commission compétente, les députés ont ainsi refusé d'entrer en matière sur l'objet 05.077. L'entrée en matière sur l'objet 08.050 a quant à elle été décidée sans opposition. Les députés ont accepté à l'unanimité le mécanisme de frein aux dépenses avant d'accepter l'arrêté fédéral par 156 voix contre 4 au vote sur l'ensemble. Au **Conseil des Etats**, les députés ont également refusé d'entrer en matière sur le projet 05.077. L'entrée en matière sur l'objet 08.050 a été acceptée sans opposition. Le conseil s'est également prononcé à

l'unanimité en faveur du crédit octroyé (frein aux dépenses) et de l'arrêté fédéral au vote sur l'ensemble.<sup>25</sup>

**BUNDESRATSGESCHÄFT**  
DATUM: 02.12.2008  
ELIE BURGOS

En septembre, le Conseil fédéral a présenté son message relatif à l'octroi d'un **prêt à la Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI)** destiné à financer la **construction par le CICR d'une halle logistique** à Genève, pour un total de 26 millions de francs. Le Conseil national s'est prononcé en faveur de l'arrêté fédéral, rejetant au passage une proposition Rutschmann (udc, ZH), qui demandait que le crédit soit abaissé à 24 millions de francs.<sup>26</sup>

**BUNDESRATSGESCHÄFT**  
DATUM: 02.03.2009  
SÉBASTIEN SCHNYDER

En mars, à la suite du Conseil national l'année précédente, le Conseil des Etats a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un prêt sans intérêt à la **Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI)** destiné à financer la construction par le **CICR d'une halle logistique** à Genève pour un coût total de 26 millions de francs.<sup>27</sup>

**BUNDESRATSGESCHÄFT**  
DATUM: 06.12.2010  
SÉBASTIEN SCHNYDER

Le Conseil fédéral a présenté son message relatif à l'attribution à la FIPOI d'une aide destinée au **financement de l'extension extra-muros du siège de l'OMC** à Genève. Plus précisément, elle consiste en un prêt sans intérêt d'un montant de 40 millions de francs remboursable sur 50 ans et d'une contribution à fonds perdu de 10 millions de francs afin de construire un bâtiment annexe comprenant un parking souterrain au siège de l'organisation à Genève. Ce bâtiment matérialise la troisième et dernière étape du projet de densification et d'extension du Centre William Rappard issu de l'accord de 2008 entre l'OMC et la Confédération. Selon le Conseil fédéral, le projet doit être financé au titre de la politique d'Etat hôte de la Suisse. Le **Conseil des Etats** a approuvé cette aide à l'unanimité tandis que le **Conseil national** l'a fait par 117 voix contre 17, toutes issues de l'UDC.<sup>28</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 27.12.2011  
ANITA KÄPPELI

Die Schweiz unterstützte die UNO, nebst den üblichen finanziellen Beiträgen, im Berichtsjahr mit einer einmaligen Zahlung von **CHF 50 Mio. zwecks Renovierung der UN-Gebäude in Genf**. Im Ende Juni vom Bundesrat getroffenen Entscheid wurde die Bedingung festgelegt, dass die Gelder auch zu einer Erhöhung der Energieeffizienz der Gebäude beitragen müssen. Zudem gab die UNO-Generalversammlung Ende Jahr einen Kredit von USD 3.6 Mio. frei, um die Sanierung der Genfer Gebäude zu planen.<sup>29</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 04.04.2012  
EMILIA PASQUIER

Afin de rénover le **Palais des Nations Unies de Genève**, le Conseil fédéral s'est engagé à verser 50 millions de francs afin d'améliorer l'isolation du bâtiment. Les coûts totaux des rénovations s'élèvent à 670 millions de francs.<sup>30</sup>

**MOTION**  
DATUM: 14.12.2012  
EMILIA PASQUIER

En mai, Genève a déposé sa candidature pour accueillir le secrétariat permanent de **Green Climate Funds**. Cette organisation soutient financièrement des projets visant à réduire les effets négatifs sur le climat dans les pays en développement et l'adaptation de ces pays aux changements climatiques. La décision est tombée en octobre. La ville Songdi (Corée du Sud) a été préférée à la candidature genevoise. Cet échec a provoqué une réaction au parlement. En décembre, Carlo Sommaruga (ps, GE) a déposé une motion signée par 120 conseillers nationaux demandant au Conseil fédéral de débloquer un crédit-cadre pluriannuel afin de renforcer **Genève** dans son rôle de **place d'accueil de la diplomatie internationale**. Bien que les chambres ne se soient pas encore officiellement prononcées sur cette motion, le texte a déjà reçu un large soutien romand, ainsi qu'un soutien de parlementaires issus de toutes les grandes formations partisanes.<sup>31</sup>

**BUNDESRATSGESCHÄFT**  
DATUM: 16.06.2015  
AUDREY BOVEY

En juin 2015, le Conseil des États a adopté (34 voix pour, 4 contre et une abstention) les **mesures** édictées par le Conseil fédéral **pour renforcer le rôle de la Suisse comme État hôte (2016–2019)**. Résultat d'une collaboration entre la ville de Genève, le canton de Genève et le DFAE, la stratégie en question s'inscrit dans la volonté de "consolider et développer la position de la Suisse comme État hôte d'organisations internationales et premier centre de gouvernance mondiale", face à une progression continue de la concurrence à l'échelle internationale. Concrètement, telles qu'énoncées dans le message du Conseil fédéral, les mesures envisagées se concentrent autour de six axes principaux: renforcer le dispositif d'accueil; développer le réseau de formation, réflexion et savoir-faire suisse et genevois; viser à l'universalité des représentations des États; promouvoir les partenariats; améliorer la communication de et sur la Genève internationale et, finalement, mener une action coordonnée et informée entre les différents acteurs impliqués dans la politique de la Suisse en tant qu'État hôte. Le Conseil national s'était auparavant également prononcé en faveur du projet fédéral (161 voix pour, 18 contre et 9 abstentions) lors de la session parlementaire de printemps 2015.<sup>32</sup>

**BUNDESRATSGESCHÄFT**  
DATUM: 17.09.2019  
AMANDO AMMANN

In der Herbstsession 2019 behandelte der Ständerat die **Massnahmen zur Stärkung der Rolle der Schweiz als Gaststaat 2020–2023** und trat ohne Gegenantrag auf die Vorlage ein. Zuvor hatte schon die APK-SR den beantragten Kredit von CHF 111.8 Mio. unter die Lupe genommen und einstimmig gutgeheissen. Genf als internationaler Sitz hunderter internationaler Organisationen ist nicht nur für die Bedeutung der Schweizer Aussenpolitik förderlich, sondern auch aus wirtschaftlicher Perspektive von Bedeutung. Im Ständerat entstand demnach auch keine wirkliche Debatte. Man war sich einig, dass das internationale Genf gestärkt werden müsse. Die Sprecherin der APK-SR, Ständerätin Maury Pasquier (sp, GE), betonte, dass auch in der Vergangenheit schon Kredite vergeben worden seien, um die Standortattraktivität Genfs aktiv zu erhalten, und diese in ihrer Wirkung äusserst effektiv gewesen seien. Der Ständerat nahm die Vorlage mit 37 Ja-Stimmen (bei 1 Enthaltung) überdeutlich an.<sup>33</sup>

**BUNDESRATSGESCHÄFT**  
DATUM: 10.12.1992  
AMANDO AMMANN

Der Ständerat beriet in der Wintersession 2019 ein zweites Mal über den **Rahmenkredit 2020–2023 für drei Genfer Zentren**, um die Differenz zum Nationalrat zu bereinigen. Dieser hatte zusätzliche Auflagen für die Finanzierung des DCAF gefordert. Für den Nationalrat waren die Anforderungen des Subventionsgesetzes nicht erfüllt, obwohl sowohl das EDA als auch die eidgenössische Finanzkontrolle (EFK) in der Vergangenheit nichts zu beanstanden gehabt hatten. Josef Dittli (fdp, UR) empfahl als Sprecher der SPK-SR, die Differenz zu bereinigen und dem Nationalrat zuzustimmen. Weil die EFK in der Zwischenzeit jedoch ein Kurzgutachten verfasst habe, welches sowohl den Jahresvertrag 2020 als auch den Rahmenvertrag mit der DCAF für gesetzeskonform befunden hätte, würde – laut Dittli – das Zentrum die geforderten Auflagen bereits erfüllen. Bundesrat Cassis wehrte sich nicht gegen die Ergänzung, die durch den Nationalrat vorgeschlagen wurde, insbesondere weil diese nun bereits erfüllt war. Er bat den Ständerat daher darum, dem Antrag zuzustimmen, was dieser auch einstimmig tat.<sup>34</sup>

## Zwischenstaatliche Beziehungen

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 14.04.1992  
ANDRÉ MACH

**Le nouveau secrétaire général des Nations Unies, Boutros-Ghali, s'est rendu à Berne où il s'est entretenu avec le chef du DFAE** sur la présence de l'organisation mondiale à Genève et sur la **crise yougoslave**.<sup>35</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 08.09.1992  
ANDRÉ MACH

**Le ministre français des transports, Jean-Louis Bianco, a reçu A. Ogi** pour procéder à un échange de vues sur les trois projets de **TGV** (Paris-Strasbourg, Rhin-Rhône et la liaison Mâcon-Genève) intéressant la Suisse.<sup>36</sup>

**INTERPELLATION / ANFRAGE**

DATUM: 24.06.1993  
ANDRÉ MACH

En guise de protestation contre la répression dont les **Kurdes** sont victimes en **Turquie**, les communautés kurdes de plusieurs pays européens ont organisé différentes actions contre les intérêts et les représentations turcs en Europe. En Suisse, les **manifestations** dans les villes de Berne, Zurich et Genève furent particulièrement violentes; un mort parmi les manifestants et 8 blessés ont été déplorés à Berne. Condamnant ce recours à la violence, le Conseil fédéral a mis en place un état-major de crise et le ministère public a ouvert une enquête sur le déroulement de la manifestation. Il a rapidement été établi que le service de sécurité de l'ambassade turque était responsable du décès du manifestant kurde.<sup>37</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**

DATUM: 17.01.1994  
LIONEL EPERON

A l'occasion du **Sommet Clinton-Assad** à Genève sur l'entrée de la Syrie dans le processus de paix au Proche-Orient, le président de la Confédération Otto Stich s'est entretenu avec les deux chefs d'Etat. Il a notamment été question d'une éventuelle entrée de la Suisse au sein du "Partenariat pour la paix" et des problèmes des droits de l'homme au Proche-Orient.<sup>38</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**

DATUM: 19.07.2011  
ANITA KÄPPELI

Das „internationale Genf“ stand im Mittelpunkt des Treffens zwischen UNO-Generalsekretär **Ban Ki Moon** und Micheline Calmy-Rey im Juli.<sup>39</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**

DATUM: 23.11.2015  
CAROLINE HULLIGER

Johann Schneider-Ammann a participé à la **Conférence ministérielle de l'AELE** qui s'est tenue le 23 novembre à **Genève**. Il a été question des négociations en cours concernant les accords de libre-échange avec la Géorgie, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines et le Vietnam et des accords en vue avec la Turquie, le Canada et le Mexique. Par ailleurs, les ministres de l'AELE ont rencontré l'ambassadeur américain Michael Punke, représentant adjoint au commerce, qui les a informés de l'avancement des négociations de libre-échange entre les Etats-Unis et l'UE.<sup>40</sup>

**Gute Dienste****INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**

DATUM: 25.07.2000  
FRANÇOIS BARRAS

**Afin de parvenir à une amélioration de la situation en Colombie**, le gouvernement suisse a invité à Genève les principaux acteurs de la guerre civile larvée qui déstabilise le pays depuis plus de trente ans. Réunis dans le même hôtel, des médiateurs suisses, des représentants du gouvernement, des responsables de l'Armée de libération nationale (ELN) et plus de 80 représentants de la société civile colombienne (entreprises, ONG, syndicats, médias) ont discuté les principes de base à un cessez-le-feu.<sup>41</sup>

- 
- 1) Aubert (1986). Après le scrutin sur l'ONU.; BO CN, 1986, p. 248 s.; Bertrand (1986). Refaire l'ONU!: un programme pour la paix.; Heimo (1986). Anatomie d'un refus.; Presse du 17.3.86; TA, 17.3.86; Suisse, 17.3.86; 24 Heures, 18.3.86; USS, 19.3.86; VO, 20.3.86; L'Hebdo, 20.3. und 11.12.86; Domaine public, 17.4.86.; Reich (1986). Nein zur UNO - Ja zu einer Aussenpolitik der Offenheit und internationalen Solidarität.
  - 2) BO CE, 1992, p.417ss.; BO CN, 1992, p.1149ss.; FF, II, 1992, p.621ss.
  - 3) JdG et NZZ, 15.1.92; NQ, 15.2.92. Envoi de policiers: presse du 22.2.92; Suisse, 23.3.92; TA, 14.4.92.; Presse du 29.9.92.; Rapp.gest., 1992, p.53s.
  - 4) Presse des 27.3. et 17.6.92; JdG, 8.4.92; NQ, 15.10.92.
  - 5) Presse des 10.12., 11.12, 12.12. et 14.12.92; CH-EURO Intégration, no 10, 1992.
  - 6) Presse du 15.12. et 16.12.92.
  - 7) JdG, 29.1.93; 24 Heures, 30.1.93; Bund, 15.2.93; BaZ, 24.4.93.
  - 8) BO CE, 1993, p. 306 s.; Hebdo, 4.2.93; Ww, 29.7.93.
  - 9) JdG, 24.3.93; Suisse, 15.6.93.
  - 10) JdG, 19.6.93; NQ, 22.6.93; NZZ, 6.7.93; TA, 26.8.93; presse des 31.8, 1.9 et 2.9.93.; La Suisse et le monde, 1993, no 3, p. 10 ss.
  - 11) BO CE, 1993, p. 690 ss.; BO CN, 1993, p. 2200 ss.; FF, II, 1993, p. 1081 ss.
  - 12) BO CE, 1993, p. 688 ss.; BO CN, 1993, p. 2377 s.; FF, I, 1993, p. 1141 s.
  - 13) Presse du 17.2.94.
  - 14) JdG, 6.9.94; presse du 25.11.94.
  - 15) Presse des 15.6, 16.6, 25.6, 20.7, et 23.7.94 (choix du siège); JdG, 1.7 et 23.12.94; NQ 21.7 et 8.12.94.
  - 16) BO CE, 1994, p. 344 s.; BO CE, 1994, p. 910 ss.; BO CN, 1994, p. 1042 ss.; BO CN, 1994, p. 2049 ss.; BO CN, 1994, p. 275 ss.; FF, I, 1995, p. 2; FF, I, 1995, p.1; FF, II, 1994, p. 339; FF, III, 1994, p. 1033 ss.; FF, III, 1994, p. 333; FF, V, 1994, p. 269 ss.; JdG, 28.1 et 11.2.94
  - 17) TG, 15.1.00
  - 18) LT, 21.1.00
  - 19) TG, 22.6.00; 24h, 26.6.00
  - 20) Lib., 12.4. et 14.6.00; TG, 8.12.00
  - 21) LT, 9.3 et 28.3.01.47
  - 22) LT, 18.6.01; LT, 9.6.01
  - 23) Presse des 19.2 et 25.6.02.
  - 24) LT et NZZ, 29.12.07.

- 25) FF, 2008, p. 4551 ss.; BO CN, 2008, p. 1060 ss.; BO CE, 2008, p. 643 s.; FF, 2008, p. 7755 s.; BO CN, 2008, p. 1060 ss.; BO CE, 2008, p. 644.
- 26) FF, 2008, p. 7211 ss.; BO CN, 2008, p. 1623 ss.
- 27) BO CE, 2009, p. 2 ss.
- 28) FF, 2010, p. 3613 ss.
- 29) LT, 20.7.11; TG, 27.12.11.
- 30) LT, 18.1.12; NZZ, 4.4.12.
- 31) Communiqué du DFAE du 20.10.12; TA, 31.5.12; Lib, 15.12.12.
- 32) BO CE, 2015, p. 566 ss.; BO CN, 2015, p. 186 ss.; FF, 2014, p. 9029 ss.; NZZ, 17.6.15
- 33) AB SR, 2019, S. 724 ff.
- 34) AB SR, 2019, S. 1122 f.
- 35) Presse du 14.4.92.
- 36) Presse du 8.9.92.
- 37) BO CN, 1993, p. 2588 s.; Presse du 25.6 au 30.6.93; Hebdo, 1.7.93.
- 38) Presse du 17.1.94.
- 39) Medienmitteilung EDA vom 19.7.11.
- 40) Conférence ministérielle de l'AELE à Genève
- 41) LT, 25.7.00